

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLESRETRAITES
200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 11 septembre 2023

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu le 11 septembre 2023

La feuille de présence comportant 13 administrateurs titulaires et 2 suppléants en remplacement de 2 administrateurs titulaires et faisant état de 20 voix et 1 invité, est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 20 juin 2023
- Actualités du Président
- Situation de trésorerie
- Compte-rendu des commissions et délibérations éventuelles
- Relations avec les Institutions (CAVEC, CNOEC, CNCC, Syndicats, CNRPL...=
- Questions diverses

♦ **Approbation du procès-verbal du Conseil du 20 juin 2023**

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 20 juin 2023 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

♦ **Actualités du Président**

Alain Rolland donne la parole aux participants pour qu'ils puissent faire part aux participants qu'elles ont été les activités et actions marquantes de leur association depuis le dernier conseil (AG, Réunions...). Séquence longue mais très intéressante.

Première actualité : le fichier des adhérents à jour de leur cotisation 2023 de l'ensemble des associations a été transmis au CNOEC pour l'envoi du SIC à nos adhérents. Ce fichier comporte **2008 adhérents** soit une progression par rapport à l'effectif au 31/12/2022 (1935) de 3.8%. Excellente nouvelle puisque nous redépasserons en fin d'année le chiffre symbolique des 2000 adhérents. Nous pouvons encore progresser car un certain nombre d'adhérents n'ont pas encore payé leur cotisation 2023, une relance va être faite par les associations.

Deuxième bonne nouvelle : ce fichier renseigne les dates de naissance de 1934 adhérents, soit 96.3% de l'ensemble de nos adhérents. Le président remercie les

associations de leur effort pour collecter cette information. De ce fichier il ressort que l'âge moyen de nos adhérents est de 75.7 (Age moyen des retraités Cavec 74.9) et que les femmes adhérentes représentent 16% de nos adhérents, alors que les femmes retraitées (conjoints survivants inclus) de la Cavec représentent 30% des allocataires.

Revalorisation des pensions de la Cavec

Comme tous les ans le conseil d'administration de la Cavec va décider en septembre de la revalorisation des points d'achat et de service de ses affiliés du régime complémentaire. Alain Rolland indique que le taux d'inflation retenu par la commission prospective est de 5.63%.

Une discussion s'engage entre les participants sur la position que doit avoir la fédération ECR sur cette revalorisation. Après débat le conseil, à l'unanimité, se prononce sur la position prise par le passé par le conseil : **la revalorisation du point de service doit être proche du taux d'inflation, mais le conseil n'est pas opposé à ce que les retraités participent à l'effort fait si la baisse du taux de rendement technique (rapport entre le point de service et le point d'achat) est décidée (par le passé répartition du cout - actifs 80%, retraités 20%).**

♦ Situation de trésorerie Thierry Leprince

Thierry Leprince commente la situation de trésorerie arrêté au 31 aout 2023 :

Produits

- Peu d'évolution par rapport à celle présentée le 20 juin
- Notons que le CNOEC annonce une subvention de 20 000 euros et non de 18 000 comme inscrite au budget,

Charges

- Les frais de congrès sont maintenus mais sans doute inférieurs au budget en fin d'année,
- Communication : concerne la refonte du DPR et l'abonnement à F Lefebvre
- Honoraires : frais de dépôt de la marque ECR FEDERATION et mise à niveau des mentions légales.

Le résultat prévu au budget devrait être atteint.

♦ Dépôt de la marque ECR

Dépôt de la marque ECR fait le 23 juin 2023 au BOPI.

Au BOPI du 14 juillet 2023 (2 mois pour opposition par les tiers) dépôt du règlement d'usage de la marque collective. L'examen de l'INPI est en cours.

♦ Relations avec les Institutions

- CAVEC

✓ La réforme des retraites

Un Webinaire sur la réforme de la retraite de base est proposé par la Cavec (12 et 19 septembre).

Les principales mesures qui vont impacter le régime de base sont présentées. Cette réforme va bien évidemment entraîner des répercussions sur le régime

complémentaire de la Cavec, il appartiendra au conseil d'administration de la Cavec décider ce qui doit être fait pour le régime complémentaire avec pour objectif de préserver l'équilibre du régime.

- ✓ **Le super brut** : La mise en œuvre d'une assiette unique des cotisations sociales des indépendants par un nouvel agrégat appelé Super Brut a été réaffirmé par l'Etat et devrait être intégré dans le PFLSS de 2024. Les caractéristiques encore très floues sont développées en conseil. C'est un nouveau pas dans la poursuite de la réforme des retraites fait sans concertation qui entraînera des conséquences importantes pour notre caisse la Cavec.

Jean-Luc Chevry : dernier mandat pour le Président, ce qui peut lui permettre de faire toutes les réformes qu'il souhaite. Pour Bruno Chrétien les hauts fonctionnaires ont loupé en 1949 la réforme, le gouvernement avait prévu l'existence du régime universel dès le départ.

Alain Rolland : une communication aux adhérents du travail fait par la CAVEC semble nécessaire.

Pour la prochaine Newsletter d'ECR, il est proposé qu'une communication soit faite sur ce thème. Accord des participants à l'unanimité.

Jean-Luc Chevry : la CGPME va créer une section professions libérales.

Alain Rolland : nécessité que les caisses s'entendent entre elles pour défendre nos intérêts,

Une discussion s'enclenche ensuite sur l'importance pour ECR de conserver l'envoi de la circulaire ECR par la Cavec à l'instar de ce qui a été fait cette année : lettre Cavec + Newsletter des retraités *La Cavec et vous* + Circulaire ECR.

- Nécessité de savoir ce que la circulaire engendre comme adhésions : accord des participants sur ce point. Plus de 250 nouvelles adhésions en 2023 (soit 13% de l'effectif au 31/12/2022)). ECR Aquitaine a eu 15 nouvelles adhésions pour un effectif de 34 au 31/12/2022,
- Un courrier est plus efficace qu'un mail, l'envoi avec une lettre ou une Newsletter de la Cavec semble amplifier l'impact.

Jean-Paul Moinard : cette démarche permet d'officialiser l'existence de nos associations, mais je constate que dans le temps l'impact diminue.

Le Taux de pénétration de notre association est de 25 %, les très intéressés ont déjà répondu les années précédentes. Il reste les quelques nouveaux et d'éventuels ayant changé d'avis, une seule adhésion cette année par ce biais.

Pour autant il faut continuer bien sûr !

Jean-Luc Chevry : cette circulaire touche les nouveaux retraités.

Michèle Rahier : les nouveaux adhérents sont beaucoup plus jeunes, le Conseil Régional nous communique le fichier des plus de 62 ans.

- **CNOEC**
Subvention de 20 000 euros en attente.
- **CNCC**
Rendez-vous avec Yannick Ollivier le 15 octobre 2023
- **CNRPL**

Assemblée générale 2023 remise à plus tard en raison de l'indisponibilité de son président.

Compte rendu des commissions et délibérations éventuelles

◆ Effectif des associations (tableau des âges)

Alain Rolland :

Il est rappelé l'importance de suivre l'évolution des effectifs des associations. Le calcul des effectifs doit être cohérent et rigoureux, mais il est intéressant de suivre l'évolution des entrants et des sortants (Âge, ancienneté dans l'association). On constate qu'un nombre de plus en plus important de nouveaux adhérents repartent rapidement notamment les 60/70 ans. Il est indispensable de fidéliser les nouveaux entrants.

Michèle Rahier : certains adhèrent pour bénéficier d'une des Mutuelles.

Alain Rolland : nécessité de travailler notre communication qui doit être répétitive afin de fidéliser les adhérents. Nouer le contact très vite après leur adhésion.

Jean-Luc Chevy : le meilleur réseau concerne ceux qui sont en fin de carrière.

Françoise Grisvard : invitation des nouveaux radiés (liste communiquer par le CRO)

Alain Rolland : utiliser les outils à notre disposition pour communiquer : WIX, Yapla, mail et Newsletter. Leur présenter ce que fait l'association à laquelle ils ont adhéré, à quoi sert la Fédération... Le contact physique est préférable, sinon au moins un contact téléphonique.

A Paris : pot d'accueil des nouveaux adhérents a été organisé en juin.

A Lyon : invitation des nouveaux radiés.

Jean-Pal Moinard : les retraités ont de multiples offres.

Michèle Rahier – Françoise Grisvard : ce sont toujours les mêmes qui participent aux activités.

Alain Rolland : Rappeler sans cesse les offres de services, elles permettent d'amener de nouveaux adhérents mais aussi de les fidéliser.

◆ Les offres de services

1. Offres en matière de santé : deux offres actuellement **Via Santé et Mutualia**, Faut-il se limiter à deux ou en avoir une troisième ? **Le conseil est d'accord pour que la Fédération en recherche une troisième.**

Importance que les associations et ECR sachent les adhérents qui ont souscrit un des contrats. Impossibilité jusqu'à présent d'avoir la liste de ceux qui ont adhéré à Mutualia.

Nous n'avons pas pour Viasanté la liste des correspondants régionaux. Seule la liste des responsables Grandes Régions nous a été fournie.

Difficulté pour avoir les comptes du contrat (déficitaire ou excédentaire ?), et pouvoir discuter de la revalorisation des cotisations. Pour Mutualia les éléments nous sont fournis et les discussions sur l'évolution du contrat se fait au niveau de la CFR, le président de la CNRPL y participe.

Notre rôle : informer les adhérents sur les contrats mais en aucun cas les conseiller sur leur situation personnelle.

2. **Audika** : communication lorsqu'il y a des promotions, réduction entre 25 et 30 %, non négligeable. Peu d'informations sur l'offre et aucune information sur ceux qui en ont bénéficié.

3. **Thalazur** : la CNRPL peut avoir des informations sur ceux qui ont profité de l'offre.

Constat : les campagnes de promotion sont très courtes. L'offre doit être sur les sites.

Thierry Leprince : contact en cours avec **CELTEA**, une agence de voyage que nous sommes en train de solliciter.

4. **Offre Francis Lefebvre : Mémentis fiscal et Mémentis succession et libéralités**

Gros succès : 280 abonnements, 25% des abonnés se sont connectés. Permet de fidéliser les adhérents.

L'abonnement est annuel pour l'année civile.

Le conseil décide de ne pas augmenter la cotisation de 10€ pour 2023. L'appel peut être fait avec la cotisation 2023.

Quelques abonnés pirates ont été détectés, leur contrôle se fera par l'association régionale concernée.

Le reversement à la fédération des cotisations perçues par les associations en 2023 se fera avant la fin de l'année.

Si difficultés de certains adhérents pour se connecter, contacter Alain Rolland.

5. **Dossier permanent du retraité (DPR)**

La nouvelle version est disponible. Elle va être mise sur le site de la fédération.

6. **Club ECR copro**

Objectifs : Fournir aux adhérents des informations pratiques pour gérer le syndic de Copropriété. Orienter les utilisateurs sur les informations essentielles à regarder.

Décision : Le club est animé par Jean-Pierre Monnot de Paris. Certains adhérents des associations régionales peuvent demander d'y participer. Un espace pour centraliser les documents sera mis en place sur le site de Paris dans un premier temps.

Jean-Luc Chevry : Evoquer la gestion des membres du Conseil Syndical et le rôle respectif de chacun.

7. **Autres offres**

Alain Rolland : Nous devons rechercher d'autres offres de services. Si les administrateurs ont des contacts susceptibles de nous en apporter. Qu'ils les actionnent ou en fassent part au président.

Les Webinaires Visio font partie des activités à développer. Rechercher les personnes capables d'animer des sujets qui nous intéressent. Exemple : comment choisir sa mutuelle....

Jean-Luc Chevy : piste à explorer le culturel : Conférence sur le thème de l'éclatement de la Yougoslavie et de l'Ukraine.

Alain Rolland : webinaire d'un musée ou d'une exposition (payant). Certains conférenciers accepteraient que leurs conférences soient diffusées aux membres des autres associations. L'objectif est de mutualiser les activités proposées par les Associations via la Visio.

La Fédération prévoit de faire quelque chose en décembre sur le Chat GPT avec l'appui di CNOEC.

Jean-Paul Moinard : plus d'offres = plus d'adhérents

8. Coaching mémoire : réunion le 5 juin à Paris au Conseil Régional

Le compte-rendu et l'ensemble des documents ont été envoyés aux participants de la réunion et aux administrateurs titulaires d'ECR.

♦ Communication : Newsletter d'ECR du 19 juin 2023

Les résultats de l'envoi de cette newsletter sont présentés au conseil.

Envoi à environ 10 000 retraités Cavec. Taux d'ouverture traçables 54.8%.

2927 clics dont 32.9% pour le Message de Cécile de Saint Michel, DPR 12.4%, Complémentaire santé 11.9%, Francis Lefebvre 9.6%, Participation congrès 9.4%, et conférence PCV 4.9%...

♦ Participation aux Congrès

Le congrès de l'IFEC à Lyon le 22 et 23 juin s'est bien passé. Ont animé le stand : F. Grisvard, H. Sabatier, Th. Leprince et A. Rolland.

Nous serons au 78^{ème} Congrès du CNOEC de Montpellier du 27 au 29 septembre 2023.

Animateurs : A. Chandioux, Th. Leprince, JP. Moinard et A. Rolland.

♦ Commission Ecoute Confrères - Bernard Unal

Bernard Unal nous décrit les cinq dossiers qui ont été traités par lui pour la commission sociale de la Cavec.

♦ Questions diverses

Mise à jour du dossier juridique des associations à la Fédération (Secrétaire Générale). A transmettre par les responsables : dernier statut, nomination du Président(e) ou de l'administrateur suppléant.

Le prochain conseil d'administration se tiendra, en principe le 23 novembre 2023 dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

La réunion est close à 16 h 30.

Alain ROLLAND
Président

Françoise GRISVARD
Secrétaire